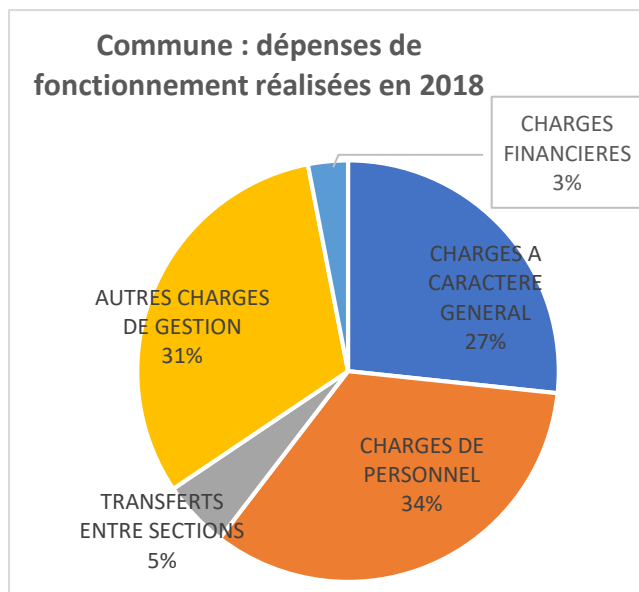
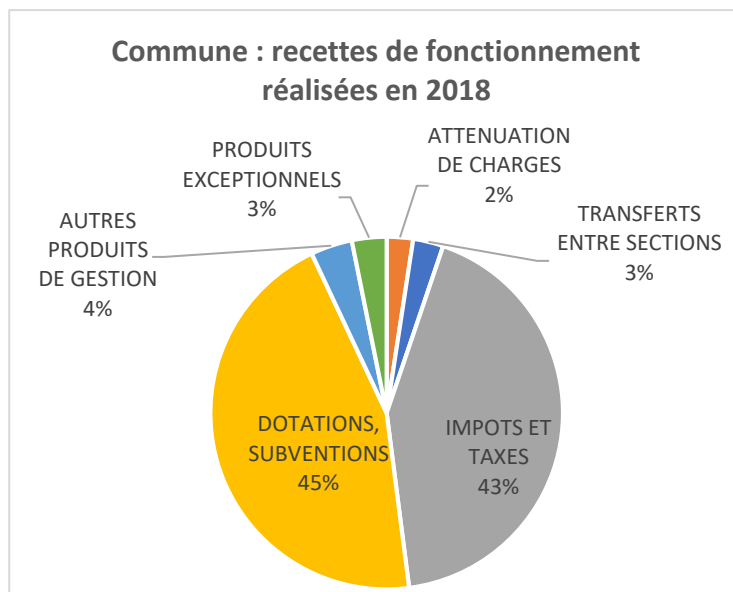


Présentation du budget communal - avril 2019

Compte administratif 2018



Total dépenses de fonctionnement 2018 = 538 574 €



Total recettes de fonctionnement 2018 = 765 015 €

Les **dépenses de fonctionnement**, au chapitre 011, sont stables par rapport aux dépenses de 2017 (env -2 %) et s'articulent comme suit :

- Énergie, électricité + 24%,
- Budget fêtes et cérémonies multiplié par 2 (inclus le repas des aînés suite à la dissolution du CCAS),
- Matériel roulant – 47 % (réparation tracteur, véhicules communaux).

Globalement la masse salariale reste stable (+ 2,80 %).

Les **recettes de fonctionnement** augmentent de 4 %, notamment la dotation de solidarité rurale qui progresse exceptionnellement de 28 000 €. L'attribution du fonds départemental baisse quant à lui de 34 %. La location des gîtes du VVF permet une augmentation de 40 % du chapitre produits divers de gestion.

Les **principales dépenses d'investissement** portent sur :

- la voirie ;
- le matériel pour le service technique (tondeuse, auto laveuse, ...) ;
- l'aménagement de la plate-forme de stockage.

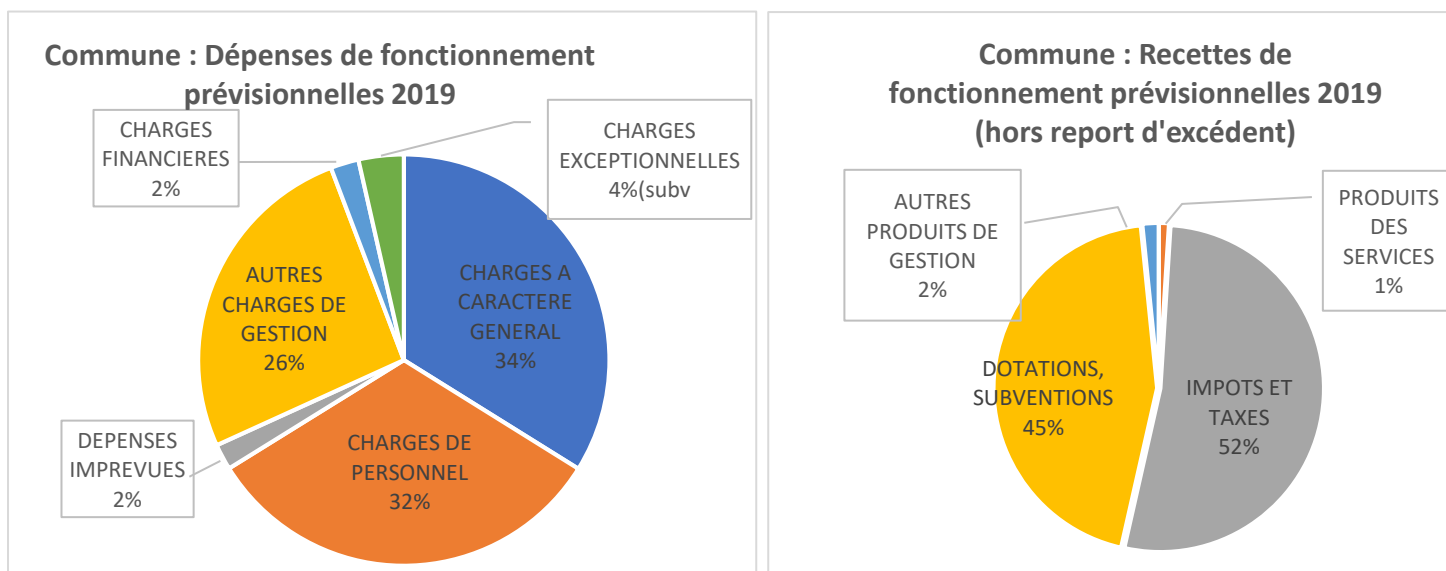
Le tout pour un total de 150 000 € environ.

Les **recettes principales pour l'investissement** sont le Fonds de Compensation TVA (14 500 €) et l'excédent de fonctionnement (97 891 €).

Pour les emprunts, le capital remboursé est de 17 389 € et le montant des intérêts est de 16 392 €. Le capital restant dû au 31/12/18 est de 324 816 €, il représente 6 mois de recettes de fonctionnement.

La capacité d'autofinancement de la commune est de 226 441 €.

Budget primitif 2019



Le budget primitif 2019 se décompose selon le tableau ci-dessous.

En €	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 280 663,79	1 280 663,79
Investissement	767 753,04	767 753,04

Concernant les recettes, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales.

Les recettes de fonctionnement sont importantes grâce au report de l'excédent à hauteur de 656 200 €.

Les investissements principaux prévus sont :

- AMENAGEMENT CENTRE-BOURG
- ENFOUISSEMENT RESEAU (ELEC, FIBRE)
- TRAVAUX VOIRIE
- TRAVAUX MAISON CHAMBONNAUD
- RENOUELEMENT MATERIEL SERVICE TECHNIQUE
- NUMEROTATION
- REFECTION MAIRIE
- PLATEAU SURELEVE RD16 DEVANT ECOLE

A noter qu'avant les travaux d'aménagement du centre-bourg, des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement collectif sont prévus au budget assainissement. Cela concernera la rue Laugérias, la rue de l'église et la rue des balcons (490 mL et 51 branchements). Coût total opération = 226 000 €.

Parallèlement, le réseau d'eau potable sera renouvelé par le SIAEP Nord-Est Charente (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable).